



**Syndicat National FORCE OUVRIERE**  
**Des Finances Publiques**  
**SECTION HAUTE-GARONNE**

**CAPL A du 5 novembre 2015**

Année	nombre de candidats	répartition	plage d'appel statutaire
2014	51	8 EXC - 26 TB - 17 AR	485
2015	59	7 EXC - 26 TB - 26 AR	482
2016	60	8 EXC - 27 TB - 25 AR	483

Au niveau national, 98 % des agents retenus appartenaient au grade de contrôleur principal (90 % d'entre eux étaient au moins au 8ème échelon de CP) et avaient 45 ans ou +. Dans notre département, les conditions sont encore plus drastiques, il faut être CP 10 ou 11. Vos représentants ont appris au cours de la réunion que les potentialités étaient de 3 pour la Haute-Garonne.

Vos représentants FO-DGFIP ont défendu les dossiers que vous leur avez confiés et voté pour la liste des excellents et se sont abstenus pour les 2 autres catégories. Ils ont également rappelé leur attachement à la liste d'aptitude comme moyen d'accès à la catégorie A.

Vos représentants :  
Michèle Sentenac - Patrick Lumeau - Hélène Debulois

**DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPL DU 5 NOVEMBRE 2015**

**LISTE D'APTITUDE DE B EN A**

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons, en tant que représentants Force Ouvrière, commencer cette CAPL sans évoquer le contexte général dans lequel les agents de la DGFIP évoluent. En effet, nos services, qui représentent moins de 6 % des effectifs globaux de l'Etat, vont devoir supporter près de 54 % des suppressions d'emplois en 2016 soit 2130 emplois et une nouvelle baisse du budget de fonctionnement.

Bien évidemment, pour pouvoir continuer à fonctionner, il faut restructurer fusionner...mais

« C'est pour le bien de la DGFIP et des agents ! »

(Bruno Parent – CTR 28/09/2015)

Pour cela, vous avez mis en place une démarche stratégique sur plusieurs années dont vous nous dévoilez progressivement les contours certainement pour ne pas effrayer les

personnels et leurs représentants que nous sommes. Nous prenons connaissance des nouvelles mesures gouvernementales par voie de presse et, quand celles-ci se révèlent avoir des aspects incohérents, nos ministres s'adressent directement aux contribuables...sans se soucier en aucune manière des répercussions dans les postes des Finances publiques.

Parallèlement, vous faites évoluer, Monsieur le Président, l'ensemble de nos missions vers une centralisation des tâches. Nos services se trouvent engagés dans une restructuration perpétuelle sensée permettre d'ajuster les effectifs aux missions.

Et les personnels ?... Ils doivent s'adapter .

Le passage en force du gouvernement sur le projet d'accord PPCR ou Avenir de la fonction publique traduit une volonté forcenée d'accompagner les restructurations et les mobilités forcées imposées par la Réforme de l'Etat, la réforme territoriale et le projet de Loi santé.

Et à la DGFIP, on s'adapte aussi : notre Directeur général propose une modification des règles de gestion afin de limiter l'impact des suppressions d'emplois sur les services. Mais FO-DGFIP n'acceptera aucun recul des droits des agents !! D'autant plus que le message est clair : la direction générale ne se préoccupe pas des conditions de vie des agents et ce n'est pas la première fois que nous le constatons à commencer par le calendrier des mutations...

C'est donc dans un contexte général peu favorable à un dialogue social de qualité que vous nous réunissez aujourd'hui, Monsieur le Président.

Cette CAPL de liste d'aptitude de B en A va se dérouler alors même que le budget consacré aux mesures catégorielles est en régression et alors même que nous constatons une baisse du volume des promotions depuis 2012.

Au même titre que les suppressions d'emplois, la baisse du nombre de promotions internes participe à la cure d'austérité infligée aux agents des ministères économiques et financiers.

Les agents ont besoin d'un signe fort de la part de leur administration. Or, il n'en est rien ! Nombreux sont nos collègues qui, non seulement, ne sont pas reconnus mais, qui plus est, se sentent dévalorisés dans leur mission et leur investissement professionnel. Beaucoup d'entre eux seront encore « frustrés » cette année et c'est démotivant pour des agents à qui on demande toujours plus. Beaucoup nous ont exprimé leur sentiment d'exclusion.

**C'est dans ce contexte que les agents des Finances publiques seront en grève le 18 novembre.**